Ain : Violés pour retrouver le magot volé (Addendum)

07/10/2010 à 7h55
Addendum du 07/10/2010

Ufuk Habbuloglu a été condamné à huit ans de prison. Son co-accusé Amin Zaroual a écopé de trois ans de prison dont dix-huit mois avec sursis et mise à l'épreuve. Parmi les deux accusés mineurs au moment des faits, le premier, E.O., a été condamné à deux ans dont un avec sursis et mise à l'épreuve.

Les faits, particulièrement sordides, s'étaient déroulés pendant huit heures entre les 25 et 26 septembre 2009, à Arbent, près d'Oyonnax. La première victime, un garçon âgé de 16 ans, s'était auparavant vantée de posséder des lingots d'or pour épater ses amis. Il avait facilité le cambriolage de la maison de sa grande tante dans laquelle un coffre avait été volé. Le voleur avait été arrêté et condamné.

Ses copains d'une cité d'Oyonnax s'en étaient alors pris à l'adolescent pour lui faire avouer où étaient les fameux lingots et pour se venger de l'arrestation du voleur. Ils l'avaient attiré hors de son domicile avec un de ses copains âgé de 14 ans. Ils les avaient entraînés dans des toilettes publiques, dans une cave, devant le centre social, et de nouveau dans les toilettes.

Menacés, les deux adolescents avaient avait d'abord fait l'objet d'une intimidation, avec vol de ses objets personnels, téléphone et baladeur MP3 puis avaient dû se sodomiser et se faire une fellation l'un à l'autre, puis en faire une à Habbuloglu.

Le Progrès

(Merci à Marcel)